



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 à 19 HEURES 00

SALLE DES FÊTES

L'ORDRE DU JOUR PORTERA SUR LES POINTS SUIVANTS :

1. APPROBATION DU P.V. DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL

2. RATIFICATION DES DÉCISIONS DU MAIRE

- 2.1 Décision relative à la souscription d'une ligne de trésorerie utilisable par tirages, 500 000 €
- 2.2 Décision attributive du marché « Restructuration partielle du centre socio-culturel Louis Henocq pour la création d'un espace enfance jeunesse »
- 2.3 Création d'un Contrat de Prêt d'un montant de 350 000 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations
- 2.4 Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 300 000 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations
- 2.5 Contrat pour la Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation des sanitaires à l'école Jean-Marie Brison – Atelier 19
- 2.6 Avenant n°1 au contrat de « Restructuration partielle du Centre Louis Henocq pour la création d'un espace enfance jeunesse »
- 2.7 Contrat de prestation avec l'Association Sauvegarde Française des Véhicules pour l'organisation de la retraite aux flambeaux du 14 juillet 2022

3. AFFAIRES FINANCIÈRES

- 3.1 Décision Modificative n°2
- 3.2 Majoration de la taxe foncière sur les propriétés non bâties visées au B du II de l'article 1396 du CGI portant sur des parcelles des zones Urbaines à vocation d'habitat et parcelles de la ZAE du Blanc-Misseron
- 3.3 Maintien de l'exonération de la TFPB de 2 ans prévue à l'article 1383 du CGI
- 3.4 Convention d'adhésion au CDG59 – Réalisation d'une enquête administrative
- 3.5 Programmation Politique de la Ville, Dispositif de Réussite Éducative (DRE), Nos Quartiers d'Été (NQE) et Projet Initiative Citoyenne (PIC)
- 3.6 Avenant à la convention TFPB

- 3.7 Subvention attribuée aux associations ayant participé au 14 juillet 2022
- 3.8 Location de chalets pour le marché de Noël 2022
- 3.9 Tarification pour la représentation de l'orchestre Christian KUBIAK
- 3.10 Tarification de la sortie Marchés de Noël à Aix-la-Chapelle et Monschau en Allemagne

4. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 4.1 Rue des Huit Muids - Déclassement du domaine public non cadastré
- 4.2 Cession d'une partie de la parcelle AB n° 20 à monsieur Karim BOUDADA
- 4.3 Conventions ENEDIS pour les parcelles AE 729 et AE 1, 2 et 3

5. RESSOURCES HUMAINES

- 5.1 Création d'emplois d'Agents recenseurs

6. INTERCOMMUNALITÉ

- 6.1 Délibération et rapport CLETC de Valenciennes Métropole - Réunion du 23 juin 2022
- 6.2 Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Communes de VENDEUIL, HERMIES, ETERPIGNY, GONDECOURT, NEUVILLE-SUR-ESCAUT, OPPY, MOEUVRES

7. ENFANCE JEUNESSE

- 7.1 Actualisation du fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
- 7.2 Convention de partenariat entre la ville de Quiévrechain et l'association CAPEP